

## Lettre ouverte au Conseil d'État et au Grand Conseil vaudois

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers d'État,  
Mesdames et Messieurs les Députées et Députés du Grand Conseil,

Nous, les collaboratrices et collaborateurs de l'Office régional de protection des mineurs de la Couronne et Gros-de-Vaud (ORPM Couronne et Gros-de-Vaud) de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), vous adressons aujourd'hui cette lettre ouverte, alors que nous sommes en grève, pour vous transmettre un message essentiel : **la qualité de la protection des mineurs dans le canton de Vaud est en danger.**

Chaque jour, nous assumons une mission fondamentale : **protéger les mineurs en danger dans leur développement.**

Notre objectif est clair : **garantir les droits de chaque enfant**, veiller à ce que toutes et tous puissent bénéficier des mêmes chances, se développer sereinement et être protégé·es de manière adéquate.

### Une charge de travail devenue intenable

Aujourd'hui, la réalité du terrain est alarmante :

- Un·e ASPM à 100% gère environ **60 dossiers, souvent davantage** ;
- Les situations que nous accompagnons sont **plus nombreuses et plus complexes** ;
- Les **listes d'attente des prestataires de la protection explosent**, car le système ne parvient plus à répondre aux besoins croissants de la population.

Nous sommes alors contraint·es de « bricoler » des solutions dans l'urgence, dans le but de répondre aux besoins des familles, parce que **les moyens ne suivent plus**. Cela rend notre travail encore plus laborieux et nuit à la qualité de la protection des mineurs.

### Des partenaires indispensables et eux aussi fragilisés

La mise en place de mesures socio-éducatives repose sur un réseau de partenaires du secteur social public et parapublic. Sans eux, notre mission serait tout simplement impossible.

Pourtant, ces institutions sont elles aussi fragilisées par le manque de moyens et par l'attente prolongée de la revalorisation salariale qui leur a été promise.

Nous vous demandons de **respecter vos engagements et investir véritablement dans la protection des enfants.**

Aujourd’hui, nous exigeons :

- La revalorisation salariale du secteur social public et parapublic doit être mise en œuvre dans les délais prévus ;
- Pour protéger efficacement les mineurs et accompagner les familles, il faut du personnel qualifié, stable et valorisé, ce qui passe notamment par une augmentation salariale ;
- Il est indispensable de renforcer l’offre ambulatoire ;
- Il est urgent d’investir dans les services, car protéger les enfants coûte, mais ne pas les protéger coûtera toujours davantage à long terme.

### **Pourquoi nous sommes en grève**

Nous sommes en grève aujourd’hui :

- Pour défendre la qualité de la protection des enfants dans le canton de Vaud ;
- Pour soutenir nos partenaires, indispensables à l’accomplissement de notre mission ;
- Pour réclamer une revalorisation salariale juste et nécessaire, pour tous les acteurs du secteur social public et parapublic ;
- Pour défendre nos propres salaires, car il n’appartient pas au personnel de payer les conséquences de mauvais choix politiques.

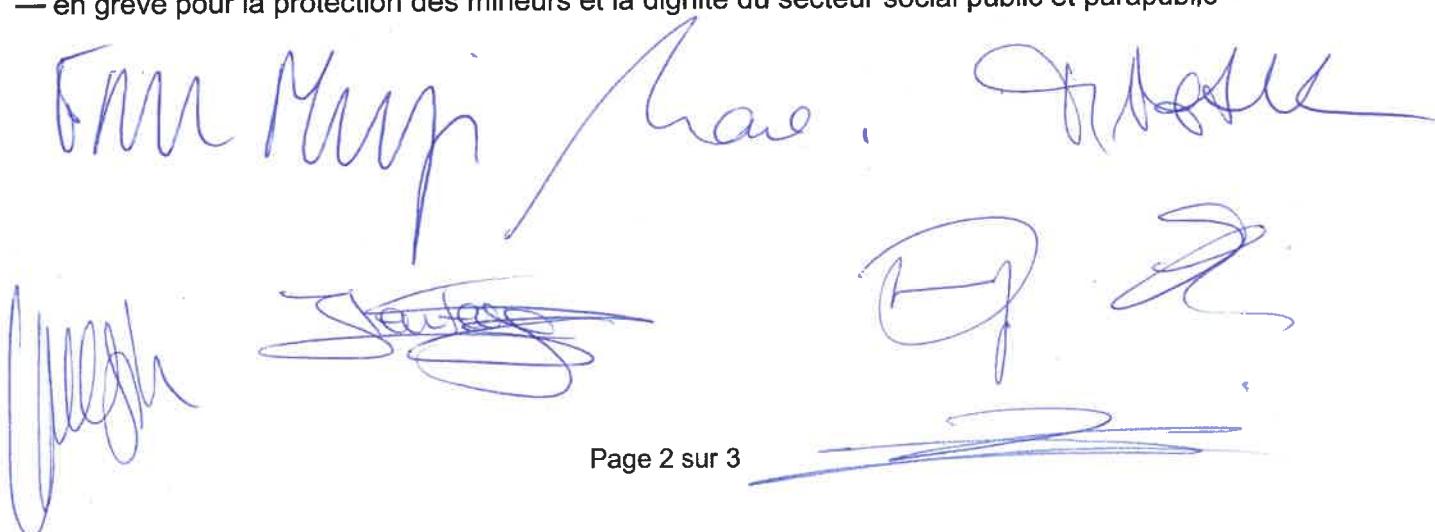
Notre mobilisation dénonce également une réalité trop souvent passée sous silence : **les politiques d'austérité touchent de plein fouet des domaines majoritairement féminins**, où l’on s’occupe des personnes les plus vulnérables — enfants, personnes âgées, malades, migrantes.

Cette situation est non seulement injuste, mais profondément contraire aux valeurs que notre canton affirme défendre.

Nous vous appelons à agir maintenant, avec responsabilité et courage, pour garantir aux enfants du canton une protection digne de ce nom et aux professionnel·les qui assurent cette mission fondamentale des conditions de travail décentes.

Veuillez croire, Mesdames et Messieurs, en l’expression de notre détermination et de notre profond engagement au service des enfants et des familles du canton de Vaud.

**Les collaboratrices et collaborateurs de l'ORPM Couronne et Gros-de-Vaud de la DGEJ**  
— en grève pour la protection des mineurs et la dignité du secteur social public et parapublic —



Page 2 sur 3

*R. M.*

*R.*

*J. H.*

*H. C.*

*E. Sieber*

*RECO*

*J. P.*

*M. H.*

*M. E. Bayet*

*Ansenik*

*Benzelloun*

*Z.*

*B.*

*S.*